

BAPTEME CIVIL

PIECES A FOURNIR :

- Le livret de famille
- *(L'accord du 2^{ème} parent en cas de séparation)*
- Extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Copie de la **Carte Nationale d'Identité** du papa
- Copie de la **Carte Nationale d'Identité** de la maman
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents
- Profession des 2 parents
- Copie de la **Carte Nationale d'Identité**, profession et adresse exacte de la marraine
- Copie de la **Carte Nationale d'Identité**, profession et adresse exacte du parrain

Veillez prendre note que le baptême civil n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et/ou marraines par un lien contractuel. L'engagement qu'ils prennent de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Il s'agit d'un engagement moral d'ordre purement privé.
